

## Une dernière fois ...

Mon dernier éditorial n'a pas été toujours bien compris, et s'il ne l'a pas été, c'est que je me suis mal exprimé. Il faut donc en reparler une dernière fois alors que nous avons retrouvé les règles normales de notre vie ensemble.

Parmi ces dernières, évidemment, le droit pour chacun de mener le combat qui lui paraît juste. Et ardemment, s'il le faut. Mais tout en même temps, le devoir de faire en sorte de le conduire dans un débat citoyen fait de respect mutuel.

Et si j'y reviens c'est à la suite d'un engagement que j'ai pris auprès de certains d'entre vous. Et pour, en quelque sorte, battre ma coulpe en ce qui concerne la rédaction de ce texte.

Tout d'abord à propos du dérapage du débat sur lequel j'aurais dû être beaucoup plus clair : ceux qui en ont transgressé les règles en actes, paroles et écrits sont une minorité, une toute petite poignée parmi les Simorrains. Il est navrant qu'il y ait eu ambiguïté à ce sujet, et que certains qui n'étaient en rien visés, aient pu penser l'être. Il y a eu là maladresse de plume et j'en suis désolé.

Quant à l'emploi du terme néo-rural mal identifié et qui a même choqué certains, il n'a absolument rien de péjoratif. Il désigne simplement, dans le langage commun, celui qui, ayant pour l'essentiel vécu à la ville, a cherché et trouvé un nouveau bonheur à la campagne : le " néo-rural " est simplement un " nouveau rural ". C'est pour attirer celui-ci et empêcher Simorre de dépérir, favoriser la mixité des populations, que l'Équipe municipale a ouvert des terrains à l'urbanisation, construit des logements sociaux, embelli notre cadre de vie...

Donc bienvenue à chacun, d'où qu'il vienne, s'il est heureux d'être là et respecte ce bien vivre ensemble qui fait notre bonheur quotidien. C'est là le vœu du " néo-rural " que je suis et qui se revendique comme tel !

Voici revenu le temps de la sérénité. Avec les associations simorraines nous nous sommes engagés à nous revoir si un élément marquant devait survenir concernant ce dossier.

Et en attendant, que 2009 soit propice à chacun de nous et à Simorre tout entier !

*Claude SILBERZAHN-MENDOUSSE*

## État civil



RUFFELL Xavier, le 17 septembre



PECOUD Agnès et DUBUISSON Patrick



VILLALON Emmanuel, le 30 septembre (Maison de retraite)

CAZAC François, le 11 octobre

FOURMENT Augustine, le 5 novembre

SAINT-RAYMOND Gaston, le 7 novembre

CASSAGNABERE Paul, le 29 novembre

## Nos peines

*Charles Abadie* nous a quitté au mois de juin dernier, il avait 83 ans. Son élévation récente au grade de chevalier de la Légion d'Honneur aura été un de ses derniers instants de bonheur. Nous partageons avec Yvette le chagrin de cette disparition. Plus récemment encore, et en ce mois de novembre proche, *Gaston St Raymond* nous a aussi quitté : il avait 80 ans. Nos pensées attristées accompagnent particulièrement son épouse Jeannette et son fils Pierre, membre très actif de l'Équipe municipale.



## Le Parking de la salle des fêtes

Ça y est, le parking de la salle des Fêtes est fonctionnel. Avant de le bitumer, il faudra le laisser se tasser quelques temps. Alors, utilisons-le, cela y contribuera !

Le pourtour immédiat de la salle des fêtes va ainsi être refaçonné de telle manière à permettre que l'ancien parking, planté d'arbres aujourd'hui, soit un lieu récréatif où pourront être organisés, à la belle saison, apéritifs, repas et divertissements.

Le parking de la salle des fêtes



## La Maison Marre

Ça y est encore ! Les travaux de réhabilitation de la Maison Marre ont débuté.

Il s'agit d'un dossier lourd et coûteux puisque pour installer la médiathèque et le Syndicat d'initiative, il faut reprendre toute la structure du bâtiment détruite par les infiltrations d'un toit effondré depuis deux décades...

L'entreprise Goddard de Faget-Abbatial est en charge de ce chantier pour lequel l'État, la Région et le Département accompagnent financièrement la Commune. Qu'ils en soient remerciés !

Médiathèque et Syndicat d'initiative auront des coûts d'installation très supérieurs à ceux qui auraient résulté d'une construction neuve. Mais l'Équipe municipale n'avait guère le choix car la confortation de la Maison Marre permettait seule la stabilité des immeubles adjacents !

Et l'installation d'un nouveau lieu de rencontre au cœur de la Cité répond à l'impératif d'animation du cœur du Bourg qui est un de ses objectifs essentiels.

## Une Centrale solaire à Simorre ?

Le Conseil municipal s'est prononcé favorablement dans sa dernière séance sur le principe de la réalisation d'une centrale solaire à Simorre au lieu dit " Bedousset ", Route de Seissan, sur le terrain de l'ancienne décharge.

Il ne s'agit, à l'heure actuelle, que d'un projet. La négociation a été ouverte avec la CEGELEC il y a quelques mois et reste soumise à beaucoup de conditions : accord de cession de terrains voisins de ceux de la Commune, étude économique de la CEGELEC, position d'EDF et d'ERT, clauses du contrat à passer entre la Commune et la CEGELEC, modification du projet en cours de révision de la Carte communale...

À ce stade donc projet et seulement projet. On en reparlera donc !



Panneaux photovoltaïques



## Les prochaines animations



**Samedi 10 janvier:** Cérémonie des vœux à 18H00 (Salle du conseil).

**Samedi 21 février:** Assemblée générale du "Musée paysan d'Émile" à 15H00 (Salle des fêtes), suivie d'un goûter.

**Samedi 28 février:** Repas de la chasse 19H30 (Salle des fêtes).

**Dimanche 8 mars:** Repas de la poule au pot à 12H30 (Salle des fêtes).

## L'aménagement de l'entrée Sud de Simorre

Une réunion s'est tenue le 20 novembre dernier avec le Service des routes du Département concernant l'aménagement de l'entrée Sud de Simorre.

Car, le savez-vous, près de deux tiers de véhicules sont en infractions de vitesse entre la Déouine et le rond-point du Bout de la ville lorsqu'ils arrivent par la route de Villefranche !

Aménager les carrefours de la Déouine et de la Jourdiane, assurer la sécurité des piétons et des vélos est donc le souhait de la municipalité. Programme important et qui mettra du temps à être réalisé... au fur et à mesure de nos possibilités financières !

Pour l'heure le Département a accepté d'être notre maître d'œuvre s'agissant d'une route départementale dont les aménagements, dans le cas qui nous concerne, sont du ressort de la Commune et de ses finances puisqu'ils se situent en agglomération.

Mais le Département, là aussi, nous aidera et nous l'en remercions à l'avance.

Nous vous en reparlerons dans un prochain numéro avec la première esquisse qui nous sera proposée.



L'entrée Sud du village

## Les inondations du Quartier Peyrin

Au début de ce mois de Novembre, une deuxième réunion s'est tenue sur le problème des inondations du Peyrin, à l'initiative du Syndicat d'aménagement de la Gimone, réunion à laquelle assistaient André Laffont, Pierre Saint Raymond, Christian Torgina au titre de la municipalité et Serge Carpène, délégué de la Commune à ce syndicat.

Il en est ressorti les décisions suivantes :

- Les aménagements de protections du Quartier Peyrin ne pourront être effectués que dans le cadre d'un projet global d'aménagement du bassin de la Gimone.
- Une étude en ce sens va être incessamment lancée par le syndicat et sera confiée à un bureau d'études choisi après appel d'offres.
- À l'issue de cette étude une procédure de déclaration d'intérêt général sera mise en œuvre.
- Les travaux, prévisibles à l'échéance de 2010, pourront alors être entamés.

L'étude des techniciens tend aujourd'hui à privilégier un déplacement du cours du Peyrin avec la construction d'une digue entre le nouveau lit du ruisseau et le lotissement. Cette solution est pour le moment soumise à interrogation : elle devra être confirmée par l'étude générale... ou infirmée ! Et acceptée par les propriétaires des terrains concernés par les travaux éventuels.

Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'évolution de ce dossier.



Le quartier Peyrin sous les eaux



Claude SILBERZAHN-MENDOUSSE & son équipe municipale  
vous souhaitent à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Ils vous invitent aux vœux de la mairie

et à l'apéritif-dînatore

Samedi 10 janvier à 18H00



## MAIRIE DE SIMORRE

Téléphone : 05 62 65 30 22

Télécopie : 05 62 65 35 37

Messagerie:

mairie.simorre@wanadoo.fr

Site internet: www.simorre.com

Directeur de la publication :

Françoise BELLARD



## La page des associations : Le Téléthon

### Record battu !

L'édition 2008 du téléthon (avec l'arrivée de nouveaux venus dans l'équipe organisatrice) a connu un franc succès avec tout d'abord l'après-midi récréatif où une bonne cinquantaine d'enfants sont venus goûter aux joies de la pêche aux canards, jeu du massacre... mais également participer à des ateliers d'activités manuelles (fabrication de peinture, collages, découpage, décors de Noël, pâte à modeler). Merci aux personnes bénévoles qui ont tenu ces stands. L'après-midi s'est poursuivi avec le spectacle de l'école classique de Marieke Simons, spectacle de qualité effectué devant environ 120 personnes. Un grand merci à Marieke, à son équipe et à ses danseurs dont certains se déplaçaient d'Auch.

Lors de cet après-midi des photophores réalisés par les enfants des écoles de Simorre et de Tournan ont été vendus. Merci aux enseignantes d'avoir une nouvelle fois répondu présentes.

La journée s'est terminée par une conférence sur la mucoviscidose tenue par le Docteur Isabelle SERMET GAUDELUS, simorraine, grand pédiatre et chercheur de renommée mondiale, exerçant à l'hôpital Necker à Paris. Cette conférence passionnante et rem-

plie d'espoir s'est déroulée devant une quarantaine de personnes. Merci à Isabelle d'être venue gracieusement nous faire partager ses connaissances.

Le lendemain matin, quelques courageux se sont donnés rendez-vous pour une randonnée pédestre et pour la première fois une randonnée cyclotouriste. Merci à ces deux associations pour leur mobilisation. Enfin, le traditionnel repas du dimanche midi a réuni une centaine de personnes, repas convivial qui s'est déroulé dans la bonne humeur. Merci à tous les participants.

Pour terminer les organisateurs remercient tous ceux qui ont participé d'une manière ou d'une autre au téléthon. A savoir: la Mairie, le club "être ensemble", le Fissou, les Randonneurs, l'Union Sportive Simorraine, la Chasse, le Guidon Simorrain, AstaDrôle, le Syndicat d'Initiative, la Gymnastique Volontaire, les bénévoles, les différentes personnes pour leurs dons ou leurs actions qui ont permis cette année de battre un record en récoltant la somme de 2237 €.

Sachez que ce succès nous a encouragé et motivé pour l'édition 2009 où nous espérons vous retrouver.



← Les ateliers  
d'activités manuelles



← Le repas à la  
Salle des fêtes

Les petits rats  
de Marieke



Mme le Dr Isabelle  
SERMET GAUDELUS

Marie-Françoise  
et Florence

Les associations ou les Citoyens voulant faire paraître un article dans la Gazette doivent les déposer à l'accueil de la mairie au plus tard 15 jours avant la parution du prochain bulletin (début mars).